



**AESH : sous le vernis, encore et toujours de la précarité
Acte II de l'École inclusive : le passage en force du ministère**

MARDI 3 OCTOBRE

JOURNEE DE MOBILISATION AESH ET ECOLE INCLUSIVE

TOUS-TES EN GREVE

TOUS-TES MOBILISES.ES A LYON

ASSEMBLEE GENERALE tous personnels à 10H00 à la bourse du travail

RASSEMBLEMENT à 13h00 devant le rectorat

Il est urgent de prendre la mesure de ce qui se passe actuellement dans nos écoles et dans nos établissements et d'écouter la profession qui est en demande forte sur ce sujet. Les organisations représentatives des personnels : CGT Educ'action de l'Ain, FSU 01, SUD Éducation Ain, FNEC FP FO de l'Ain, demandent au recteur de mettre en œuvre un véritable plan, concerté avec les organisations syndicales, pour que l'école inclusive puisse fonctionner et prendre en compte tous les types de difficultés des élèves.

Cette nouvelle année scolaire n'augure aucune amélioration significative pour les AESH que l'on maintient dans la pauvreté sans tenir compte de la technicité du métier.

L'accès au CDI au bout de trois ans ne reconnaît pas leur valeur professionnelle, ne résout absolument pas l'absence d'attractivité du métier et laisse les AESH dans la précarité.

Du côté de la rémunération, le pied de grille des salaires est si bas que les augmentations automatiques et successives du SMIC rendront le salaire de base très vite obsolète entraînant un effet de tassement sur les 10 premières années de la « carrière ».

Les temps incomplets imposés et l'existence de contrats de travail de moins de 24 heures hebdomadaires maintiennent ces agents de la Fonction publique – majoritairement des femmes – dans des conditions de vie indignes, souvent sous le seuil de pauvreté.

Pas de remise en question des PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé),

Quant aux conséquences de la mise en place des PIAL sur les conditions de travail, elles sont toujours autant catastrophiques : manque d'effectifs due à l'absence d'attractivité et aux conditions de travail dégradées, emplois du temps éclatés et trop souvent modifiés, affectations changeantes, remplacements au pied levé, augmentation du nombre d'élèves à accompagner et non respect des besoins réels des élèves en accompagnement...

2 métiers en 1 : AED + AESH = ARE (Accompagnant à la Réussite Éducative)

S'ajoute à cela depuis la rentrée, l'inquiétude de voir le métier des AESH fusionner avec celui des AED en un nouveau métier : celui des ARE. Cette fusion souhaitée par le ministère est justifiée pour soi-disant offrir un temps plein aux AESH. C'est surtout un moyen de rendre ces deux catégories d'agents beaucoup plus polyvalentes et multi-tâches. À terme, ce projet menace implicitement la spécificité des missions exercées par ces deux catégories de personnels, missions qui sont pourtant indispensables pour le bon fonctionnement de l'Institution.

C'est pourquoi les organisations syndicales nationales CGT Educ'action, FNEC FP-FO, FSU, SNALC, SNCL, SUD Education, ainsi que les organisations syndicales de l'enseignement agricole public et enseignement privé (CGT Agri, CGT EP, FO Enseignement agricole, Sundep, SUD rural territoires, Snetap FSU) appellent à une journée de mobilisation et de grève le mardi 3 octobre 2023 afin d'exiger :

la création d'un véritable statut de la Fonction publique d'État, de catégorie B, pour reconnaître le métier d'AESH ; l'augmentation réelle et significative des rémunérations de toutes et tous sur toute la carrière ;

la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures ;

l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;

l'abandon du projet de fusion AED et AESH en ARE.

Les organisations syndicales de l'Ain CGT Educ'action, FSU, Sudéducation, FNEC FP FO appellent à une large participation de tous les personnels à cette journée de grève et de mobilisation pour stopper ce projet de fusion et revendiquer des augmentations de salaires, des recrutements de personnels à hauteur des besoins, une école inclusive respectueuse des élèves et des personnels.

Elles appellent les personnels à se réunir :

en Assemblée Générale à Lyon à 10h00 à la bourse du travail Place Guichard

et à participer au rassemblement

à 13h00 devant le rectorat de Lyon rue de Marseille

De même, l'intersyndicale se réunira à l'issue du 3 octobre afin, elle aussi, de discuter de la suite du mouvement et de ses modalités.

Ensemble, toutes et tous mobilisés et mobilisées le 3 octobre 2023 pour la défense de nos métiers !